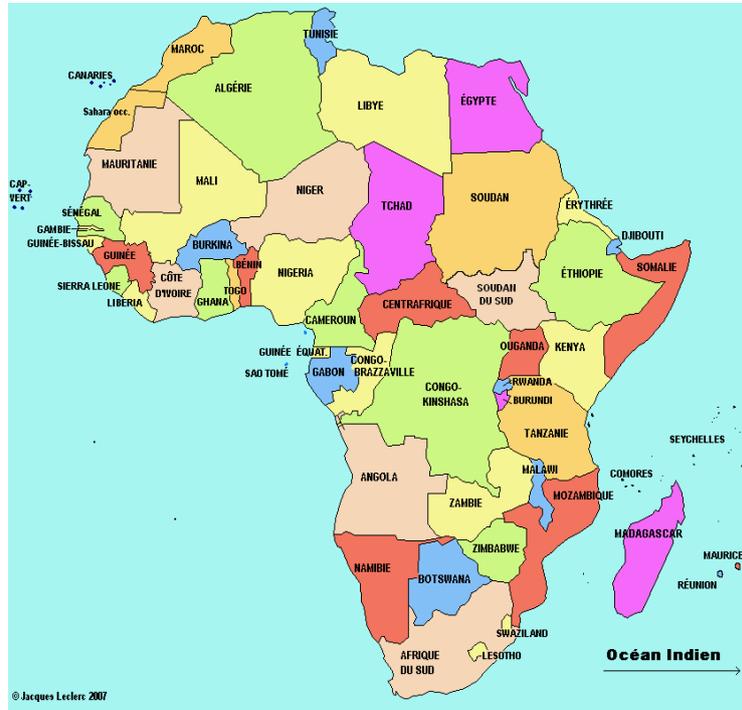


BULLETIN DE L'UNION AFRICAINE (UA)



Ce bulletin traite des questions africaines de paix et de sécurité à travers :

- Trois textes sur des problématiques de défense en Afrique ;
- Une revue de presse (défense) internationale ;
- Une présentation des missions en cours en Afrique.

(01 décembre 2018)

1 TEXTES DE DEFENSE

Nous présenterons successivement trois textes : le premier s'intéresse à l'accord de paix revitalisé pour le Soudan du Sud, le second traite de la piraterie maritime au large de la Somalie et le troisième est l'interview du colonel Garnier (Ministère de la Défense - DGRIS) à l'issue du Forum de Dakar.

L'Accord de paix « revitalisé » pour le Soudan du Sud (Julie Saché)

Un accord de paix « revitalisé » issu de celui conclu en août 2015, a été signé le 12 septembre 2018¹. Il résulte d'un long travail de négociation entre les principales parties au conflit - débuté mi-décembre 2013 - et les médiateurs régionaux et internationaux qui tentent depuis juin 2017 (sous l'égide de l'IGAD via l'initiative « Forum du haut niveau pour la revitalisation de l'ARCSS » (HLRF)²) d'obtenir un accord de paix durable. Ce texte reprend les engagements non appliqués de l'ARCSS, de la « Déclaration de Khartoum » et de l'*Agreement on Outstanding Issues of Governance* conclu en juillet dernier. Le R-ARCSS prévoit entre autres un système de gouvernance « revitalisé », une réorganisation des mécanismes de cessez-le-feu et d'arrangements de sécurité.

Un système de gouvernance « revitalisé »³ mais Salva Kiir garde les mains libres

Dans cette version de l'accord, la période de transition est étendue à 36 mois, précédée d'une « pré-transition » de 8 mois. L'actuel gouvernement de transition (TGoNU) reste en fonction jusqu'à ce qu'un gouvernement de transition « revitalisé » (R-TGoNU⁴) soit formé au plus tard à la fin de la « pré-transition ». Ce dernier aura un mandat de 36 mois, sanctionné par l'organisation d'élections générales, 60 jours avant la fin de la transition. Pendant la pré-transition un certain nombre de mécanismes et institutions doivent être créés/reconstitués (sous supervision de l'IGAD) pour préparer la période de Transition. Par exemple la *National Constitutional Amendment Committee* (NCAC), organe juridique⁵, doit notamment proposer une réforme de la Constitution transitoire de 2011.

¹ *Revitalised Agreement on the Resolution of the Conflict in the Republic of South Sudan* (R-ARCSS), 12/09/2018 (Addis-Abeba, Ethiopie). L'accord est signé notamment par Salva Kiir (le président actuel et dirigeant du parti au pouvoir le SPLM); Riek Machar Teny (chef en exil du SPLM/A -IO principal mouvement armé organisé de l'opposition) ; Deng Alor Kuol (SPLM – *Former Detainees* (FDs) ; Gabriel Changson Chang (*South Sudan Opposition Alliance* – SSOA) ; Peter M. Majongdit (représentant de la grande coalition dans l'opposition *Other Political Parties* – OPP). Ils sont tous signataires de la « Déclaration de Khartoum » du 27/06/2018 à Khartoum (Soudan) initiée par Omar-el-Beshir. Toutefois, un certain nombre de groupes d'opposition armés/non armés ne sont pas signataires. Le R-ARCSS a été ratifié par l'Assemblée nationale de transition (NTLA) le 15 octobre 2018 et par les leaders des groupes politiques ayant signé ce texte.

² Le HLRF a été lancé lors du 31^{ème} Sommet extraordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etats et de gouvernement de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), le 12 juin 2017. Plusieurs rounds ont été organisés avec plus ou moins de succès jusqu'à la signature de l'accord de Revitalisation de l'ARCSS. La répartition des sièges reprend celle définie dans l'*Agreement on Outstanding issues of governance*.

³ R-ARCSS (*Op.cit*), chapitre I « *Revitalised Transitional Government of National Unity* ».

⁴ Le R-TGoNU est composé de l'actuel TGoNU, du SPLM/A -IO, du SSOA, de l'OPP, du FDs.

⁵ Il a tenu sa première réunion le 5 novembre dernier à Juba.

Le partage du pouvoir entre les principales parties au conflit résulte des âpres négociations menées au sein du HLRF. Le **pouvoir exécutif** est bicéphale : la **Présidence** (le président Salva Kiir, le 1^{er} vice-président Riek Machar et 4 vice-présidents) et le **Conseil des Ministres**⁶ (35 ministères répartis en 5 *clusters*, plus 10 secrétaires d'Etat) qui a pour principale tâche de mettre en place l'Accord. Le SPLM de Salva Kiir y conserve une large majorité avec 20 portefeuilles. A l'issue de la phase de transition, les quatre postes de vice-présidents seront supprimés. Salva Kiir a donc réussi à se maintenir au pouvoir pour 3 ans et demi supplémentaires (après avoir fait voter une loi en ce sens courant 2018).

Le **pouvoir législatif** s'articule autour de l'Assemblée nationale de transition (**NTLA**) composée de 550 sièges⁷ et du **Conseil des Etats**⁸. Les dispositions de l'ARCSS relatives à la spécificité des Etats de l'Unity, du Jongley et de l'Upper Nil ont été supprimées du R-ARCSS.

Création d'une Commission Indépendante des Frontières⁹ (IBC)

Prévue dans l'*Agreement of Outstanding issues of Governance*, cet organe a pour mandat de statuer sur le contentieux né de la création des 28 Etats par le Président Salva Kiir¹⁰. Elle devra soumettre ses recommandations à l'IGAD ainsi qu'aux Parties à l'accord. Le nombre d'Etats composant la République du Soudan du Sud et leur délimitation sera soumis à un référendum : « *la question ou l'ensemble des questions posée(s) devra être identique sur l'ensemble du territoire sud-soudanais à moins qu'il ne soit décidé que chaque Etat puisse avoir différentes questions ou ensemble de questions qui seraient plus compréhensibles pour la population*¹¹ ». Une telle formulation augure un contentieux inéluctable entre les parties au R-ARCSS. Les résultats du référendum ne seront-ils pas biaisés dès l'origine ? Si l'IBC ne parvient pas à rendre ses recommandations au terme de son mandat, elle sera automatiquement transformée en **Commission Référendaire sur le nombre d'Etats** (RCNBS), avec tenue d'un référendum avant la fin de la pré-transition. Les probabilités du recours à ce « *plan B* » sont élevées en raison des fortes divergences entre le SPLM et le SPLM-IO concernant le découpage administratif du pays. Parallèlement à l'IBC, une Commission de Dialogue National, initiée par Salva Kiir en décembre 2016, a remis un rapport dans lequel elle propose entre autres de rétablir le

⁶ L'allocation des portefeuilles ministériels doit être effectuée pendant la « pré-transition ».

⁷ 332 députés pour le TGoNU qui reste là aussi largement majoritaire, 128 pour le SPLM/A-IO; 50 pour le SSOA ; 30 pour l'OPP et 10 pour le FDs .

⁸ 55% des sièges sont alloués aux membres de l'actuel TGoNU, 27% reviennent au SPLM/I (IO) ; 10% au SSOA et 8% à l'OPP.

⁹ L'IBC a 90 jours pour rendre son rapport une fois qu'elle a été créée. Elle devait être formée dans les deux semaines suivant la signature du R-ARCSS, or à la mi-novembre 2018, le Comité Technique, organe préalable au travail de l'IBC n'était pas encore nommé par l'IGAD. Ce comité doit baser son travail sur ce qui avait été défini en janvier 1956 au moment de l'indépendance du Soudan. Le CPA de 2005 conservait les 10 Etats sud-soudanais en leur conférant une large autonomie (théorique) du pouvoir central de Khartoum. Or, les revendications territoriales entre les différentes tribus sud-soudanaises et soudanaises n'ont jamais été résolues, à l'instar de la zone d'Abyei, disputée par le Soudan et le Soudan du Sud. L'extension du nombre d'Etats par Salva Kiir a ravivé voire exacerbé les tensions. L'ARCSS imposait le respect des 10 Etats existants à l'indépendance du Soudan du Sud, tel que le prévoit la Constitution transitoire de 2011.

¹⁰ En octobre 2015, Salva Kiir a pris un décret présidentiel pour étendre leur nombre à 28, violant de *facto* l'ARCSS signé deux mois plus tôt, ce qui avait notamment ravivé le conflit, le SPLM/A-IO s'y étant opposé. En juillet 2017, un nouveau décret présidentiel a étendu le nombre des Etats à 32.

¹¹ R-ARCSS, Chap 1. Art 1.15.16.

système administratif tel qu'il existait pendant la colonisation britannique, à savoir trois provinces, découpées en district¹². Une option que devrait étudier l'IBC.

Le cessez-le-feu permanent et les arrangements de sécurité transitoire¹³ :

Le *Permanent Ceasefire and Transitional Security Arrangements* (PCTSA) est le mécanisme de mise en œuvre et de suivi du cessez-le-feu. Les instruments prévus à cet effet par l'ARCSS doivent être restructurés ; leur impartialité a été critiquée par les parties au conflit alors que les partenaires étrangers ont remis en cause leur efficacité. Ainsi, le *Joint Monitoring and Evaluation Commission* (JMEC) devient le *Reconstituted JMEC* (RJMEC). Les acteurs sud-soudanais doivent travailler en étroite collaboration avec le PCTSA concernant la localisation des forces armées, la définition des zones de cantonnement, les procédures de désengagement des forces etc... Le processus de réconciliation nationale doit inclure toutes les forces armées. Leur unification doit s'effectuer sous la supervision du *Joint Transitional Security Committee* (JTSC) pour qu'à la fin de la transition, l'ensemble des forces de défense et de sécurité aient achevé leur restructuration. Un programme de DDR est également prévu. Le R-ARCSS ne prévoit plus la coexistence de deux armées nationales (les SSDF et le SPLA-IO). Les médiateurs semblent avoir tiré les leçons de certaines de leurs erreurs de 2015 et des affrontements de juillet 2016 à Juba. De la même manière, le cantonnement des forces opposées autour de la capitale a été supprimé, le TGoNU s'y étant constamment opposé.

Le R-ARCSS ne mentionne plus non plus le cas particulier de la Garde Présidentielle. Sera-t-elle dissoute ou conservée ?

Le processus de RSS est indispensable mais il nécessite une réelle volonté politique des élites sud-soudanaises pour déposer les armes et accepter de changer radicalement leur mode de fonctionnement et de soumettre le pouvoir militaire au pouvoir civil, donc à l'Etat de droit¹⁴. Le chemin est encore très long avant d'y parvenir, l'Etat en tant qu'institution n'existant que sur le papier.

Deux mois après la signature du R-ARCSS où en est-on côté sud-soudanais ?

Salva Kiir a organisé, le 31 octobre dernier, une journée de festivités à Juba pour célébrer la signature du R-ARCSS. Riek Machar a fait le voyage depuis l'Afrique du Sud où il est toujours astreint à résidence¹⁵. Dans son discours, Salva Kiir a assuré qu'il amnistierait Riek Machar et qu'ils travailleraient ensemble pour la paix et prospérité de leur pays. Or, doutant que sa sécurité soit assurée, ce dernier a quitté la capitale sud-soudanaise en fin de journée. Cela n'augure rien de bon pour l'avenir. Les médiateurs

¹² Le rapport s'intitule « *Proposal on the Reorganization of the South Sudan State* ». Il s'agit du Bahr el Ghazal, de l'Equatoria et de l'Upper Nil. Ce retour à un mode d'administration *ante* indépendance soudanaise serait justifié par le fait que ce sont des formes administratives non remises en cause par les partis politiques. Par ailleurs, la Commission du Dialogue National a proposé que la Présidence soit tournante entre ces trois Provinces, l'idée sous-jacente étant de mettre un terme à la capture du pouvoir par une même élite et permettre une meilleure cohésion nationale.

¹³ *Ibid*, Chap 2. *Permanent Ceasefire and Transitional Security Arrangements* (PCTSA). Ce chapitre pose également les principes de la réforme du secteur de la sécurité (RSS). Le PCTSA s'est réuni déjà deux fois. Les réunions du CTSVMM doivent se dérouler à Khartoum pour éviter toute pression intra-soudanaise.

¹⁴ « Maitriser la classe armée dominante au Soudan du Sud », Majak D'Agoût (publié le 5/07/2018).

¹⁵ Le leader du SPLM/A-IO a été contraint de fuir le Soudan du Sud suite aux affrontements de juillet 2016 à Juba. Salva Kiir paierait 450.000\$ par mois au régime de Prétoria pour que la justice sud-africaine maintienne en résidence surveillée son éternel rival. (voir la tribune de Lako Jada Kwajok « *Evaluating the IGAD-led peace mediation in South Sudan* », parue le 12/10/2018 sur Radio Tamazuj).

ont donné un blanc-seing aux deux principaux responsables des cinq dernières années de guerre civile au Soudan du Sud pour se maintenir/revenir au pouvoir. Ces deux hommes se haïssent depuis 20 ans, n'ont aucune culture politique et ne connaissent que la guerre. Ils veulent tous les deux le pouvoir et l'accaparement des richesses nationales, dans le seul but de servir leurs propres intérêts au détriment d'une population qui souffre durablement des conséquences du conflit. Ils n'ont aucun intérêt à ce que la guerre prenne fin. Et les bonnes intentions du R-ARCSS sur la mise en place des principes de bonne gouvernance avec en premier lieu éradiquer la corruption endémique¹⁶ n'est pas leur priorité.

Sur le terrain, la situation reste incertaine. Le RJMEC a publié un document dans lequel il recense les avancées et les retards dans la mise en œuvre du R-ARCSS¹⁷. Si une nette diminution des combats a pu être observée à travers le pays, des affrontements sporadiques se poursuivaient en octobre dans les localités de Wau et de l'Unity State¹⁸. La prolifération des milices armées ne semble pas prête de s'arrêter... Le JMEC demande en vain que le gouvernement lève l'état d'urgence qui n'a plus lieu d'être.

Tous les détenus politiques et les prisonniers de guerre n'ont pas encore été libérés alors que Salva Kiir s'y était engagé dans son discours du 31 octobre¹⁹ ; le dernier en date serait James Peter Gadget, porte-parole du SPLM/A-IO condamné à mort par la justice sud-soudanaise. Il a officiellement été libéré le 1^{er} novembre dernier²⁰.

Les parties signataires et non signataires poursuivent leurs négociations pour que ces dernières se rallient au R-ARCSS via les médiations soudanaises et de l'IGAD.

Les positions des médiateurs régionaux et partenaires internationaux

Pour les médiateurs régionaux il devenait urgent d'aboutir à un accord. Omar el Beshir, le président soudanais, aurait convaincu Riek Machar de signer le R-ARCSS afin de s'assurer que l'exploitation des champs pétroliers définis dans la « Déclaration de Khartoum » puisse reprendre. C'est un préalable à une hausse des recettes liées au transit du pétrole sur son territoire pour venir au secours d'une économie exsangue. De son côté, Y. Museveni avait tout intérêt à ce que son fils prodigue signe cet Accord. En effet, les relations commerciales et économiques entre le Soudan du Sud et l'Ouganda sont très fortes mais ont pâti des 5 dernières années de guerre civile²¹. L'amélioration de la situation politique et sécuritaire chez son voisin serait bénéfique à l'économie ougandaise.

¹⁶ *Transparency International* a classé, dans son index annuel 2017 sur le niveau de corruption dans le monde, le Soudan du Sud au 179^{ème} mondial sur 180 pays, juste avant la Somalie.

¹⁷ Rapport d'évaluation n° 3 du JMEC sur l'implémentation du R-ARCSS : <https://jmecsouthsudan.org/index.php/reports/r-arcss-evaluation-reports/116-progress-report-no-3-on-the-implementation-status-of-the-r-arcss-2018-november-05-2018/file>.

¹⁸ *ICG* : Crisis Watch – October 2018 : <https://www.crisisgroup.org/crisiswatch/october-2018#south-sudan>.

¹⁹ Par ailleurs, le R-ARCSS prévoit la libération de tous les prisonniers de guerre et des détenus politique dans le Chap 2, art. 2.1.6. Conformément à cette disposition, la Croix Rouge Internationale a supervisé la libération de 16 personnes détenues sur les 24 annoncées la semaine du 14 octobre. (cf <https://www.icrc.org/fr/document/soudan-du-sud-le-cicr-facilite-la-liberation-de-24-detenus>).

²⁰ Rapport d'évaluation n° 3 du JMEC (*Op.cit.*).

²¹ Le gouvernement sud-soudanais aurait contracté une dette de plus de 40 millions de dollars envers une dizaine de sociétés commerciales ougandaises. Un accord entre l'Ouganda et le Soudan du Sud prévoit le remboursement de cette dette, or Juba n'a pas tenu ses engagements. *East African* : « *South Sudan fails to commit on Uganda traders' \$40 m dues* », 12/11/2018.

Les partenaires occidentaux ont également mis la pression sur les belligérants tout au long des négociations de paix. La Troika est sceptique sur la réelle mise en place (et la durée !) du R-ARCSS et demande à ce que des engagements et actions concrètes soient pris rapidement²². Les Etats-Unis qui avaient pourtant œuvré pour l'indépendance du Soudan du Sud n'hésitent plus à montrer leur frustration. Taban Deng Gai, en visite officielle début octobre 2018 à Washington pour solliciter le soutien financier de son parrain, l'a amèrement constaté²³. L'ambassadeur américain au Soudan du Sud a récemment reconnu que le JMEC et le CTSAMM n'avaient pas fonctionné correctement et que les USA devraient être désormais plus regardants²⁴. Bien que l'IGAD ait appelé ces partenaires occidentaux à poursuivre leur soutien technique et financier pour l'implémentation du R-ARCSS²⁵, elle risque de se heurter à leur frilosité. Pourtant il est indéniable que le coût de la réparation des effets de la guerre est immense. Sans l'accompagnement de la communauté internationale, le Soudan du Sud ne pourra pas surmonter l'ampleur des tâches nécessaires à la (re)construction du pays.

Le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA demande au R-TGoNU de mettre en place le « *Tribunal hybrid* » pour juger les criminels de guerre et ainsi permettre une réconciliation nationale via la reddition des comptes. Il demande également à l'IGAD et à l'ONU de statuer au plus vite sur le mandat de la Force de Protection Régionale²⁶.

De nombreux analystes se montrent sceptiques quant à la « durée de vie » de cet énième accord de paix. Il est, en effet peu probable que les deux leaders qui s'opposent en tout, arrivent à surmonter leur haine réciproque.

Attacks are down, but the root causes of piracy in Somalia itself still need to be addressed (Denys Reva, Junior Researcher - ISS Pretoria - 07 Nov 2018)

On 6 November the United Nations (UN) Security Council renewed the authorisation for international naval forces to carry out anti-piracy measures off Somalia's coast. It is now 10 years since the first resolution was passed in 2008 to respond to piracy and robbery against humanitarian and commercial ships in the region.

At the time, piracy was considered a major threat to both local and global peace and security. Since then, and especially since 2013, the number of attacks and hijackings has dropped. Recent incidents have however raised concerns over the long-term sustainability of counter-piracy measures and whether enough is being done on land to increase the resilience of Somali communities and prevent a resurgence of piracy.

²² Déclaration de la Troika (USA + Norvège + Royaume-Uni) le 12/09/2018 suite à la signature de R ARCSS : <https://ss.usembassy.gov/troika-statement-on-the-south-sudan-peace-talks/>.

²³ *Foreign Policy* : « Rember South Sudan? Washington would prefer not », publié le 4/10/2018 : <https://foreignpolicy.com/2018/10/04/quietly-angrily-washington-confronts-its-wayward-offspring-south-sudan-africa-diplomacy-foreign-aid-war-conflict-peace-deal-salva-kiir/>.

²⁴ *Just Security* (University School of Law, New York) : « *Will South Sudan 's new peace agreement last ?* », publié le 4/10/2018.

²⁵ Communiqué de l'IGAD, 66^{ème} sommet extra-ordinaire du Conseil des ministres sur la Somalie et le Soudan du Sud, 16/11/2018 (Addis-Abeba, Ethiopie).

²⁶ Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine : 800^{ème} réunion à Addis-Abeba (Ethiopie), 12/10/2018.

In the most recent attack on 16 October, four men attempted to board the bulk carrier MV KSL Sydney around 340 nautical miles (630km) off the coast of Mogadishu, opening fire on the ship. The pirates aborted the attack after private security guards on board returned fire. The European Union Naval Force, as part of Operation Atalanta, tracked down and destroyed a whaler ship believed to have been that of the attackers.

This is only the second piracy attack off the coast of Somalia reported this year, which is dramatically down from the 160 piracy incidents reported during the height of the problem in 2011.

The long-term success of counter-piracy measures depends on a stable and unified Somali state

The attack's failure shows that current counter-piracy tactics on board vessels, prescribed by the latest iteration of Best Management Practices, remain effective at preventing pirates from boarding and capturing vessels. The aim of these best practices is to address the vulnerabilities often exploited by pirates, thereby significantly increasing the risks for pirates.

The recent UN secretary-general's report on piracy and armed robbery off Somalia's coast attributes the low number of attacks to successful global collaboration and the ongoing work of regional organisations like the Contact Group on Piracy off the Coast of Somalia.

The report also cites the continued enforcement measures of international naval forces, and the extensive military, naval and donor support of the international community. Navies, either in coordination with the European Union Naval Force and the Combined Maritime Forces, or deployed outside of them such as South Africa's Operation Copper, help disrupt pirate activities.

Despite these short-term successes, the international community's attempts to address the root causes of piracy in Somalia itself, through capacity building initiatives and donor activities, are not yet effective enough.

While many of Somalia's pirate foot soldiers languish in jail, the kingpins remain at large

The secretary-general's report lists notable successes in counter-piracy efforts by the Somali government, but says the root causes of piracy still need to be fully addressed. Among them are poverty and a lack of employment opportunities in Somalia's coastal communities, as well as a lack of legal, governance and maritime infrastructure.

The activities of pirate groups must be understood in the broader context of Somalia's ongoing crisis. The crisis has allowed the root causes for the emergence and proliferation of these groups to continue for two reasons.

First, competition between political factions in Somalia has left poverty unaddressed. This undermines sustainable development and the creation of economic alternatives. People are drawn to piracy and other illegal activities with the promise of, if not wealth, a stable income.

Somalia is mired in a zero-sum internal political struggle, with federal states and groups competing for power and resources in the areas they are able to govern. Political stability in Somalia would allow for economic alternatives to illegal activities.

Second, according to the recent report by the Centre for Military Studies from the University of Copenhagen, some of the criminal networks responsible for piracy are still around. While many so-called pirate foot soldiers languish in jail, the 'kingpins' remain at large.

Puntland has taken effective counter-piracy measures to drive away pirate groups and secure the coast

The report argues that pirate groups shifted their focus away from piracy towards more profitable illegal activities. For these criminal networks, the defining factor is opportunity and revenue. While navies stationed in the region can increase the risks and costs for pirates, they don't get involved in the prosecution of human trafficking, arms smuggling and other illegal activities. In the absence of criminal justice, the groups continue to profit by other means.

A more coherent regional effort to address smuggling would help stop the money flow that fuels these groups. However, situations such as Yemen's ongoing war create ungoverned spaces for criminal networks to function and prosper.

The conditions needed for long-term solutions to piracy remain absent. At the core of the problem is Somalia's dependency on the presence of foreign navies and international support for stability and security. Somalia doesn't have the capacity to handle the issue without foreign help. Comprehensive counter-piracy efforts must keep the pressure on pirate groups while addressing the root causes that enable these networks to emerge.

Puntland has been successfully fighting piracy since 2008. Once a centre of pirate activity, the federal state has taken proactive and effective counter-piracy measures – like establishing a maritime police force – to drive away pirate groups and secure the coast. This has driven the network to the nearby autonomous region of Galmudug.

Puntland's success story may help shape and define a Somali-owned approach to counter-piracy. But long-term achievements depend on a stable and unified Somali state. As long as the root causes of pirate groups are not addressed, the threat of a resurgence in piracy will hover on the horizon.

Interview du Colonel Garnier (DGRIS) - Par RFI le 15-11-2018

Le rôle de l'armée française en Afrique a été au cœur des débats sur la paix et la sécurité qu'a accueillie la capitale sénégalaise du 5 au 6 novembre. Il a été souligné de nouveau par la ministre française des Armées lors de son déplacement au Mali le week-end dernier. Que fait l'armée française en Afrique où elle est présente à travers ses bases et ses opérations ponctuelles dans des pays en crise ? Eclairages sur les enjeux et évolution de la présence militaire française en Afrique avec le colonel Frédéric Garnier, responsable de l'Afrique subsaharienne à la Direction générale des relations internationales et de la stratégie au ministère des Armées.

RFI: A quoi servent les bases françaises en Afrique ?

Colonel Frédéric Garnier: La présence militaire française a considérablement évolué depuis les indépendances. Elle a, depuis, toujours répondu à une volonté commune de

chaque pays et de la France, qui a retiré ses militaires dès qu'on le lui demandait. Cette présence militaire française repose aujourd'hui sur un souhait partagé par la France avec chacun des 4 pays accueillants ces bases permanentes, Djibouti, la Côte d'Ivoire, le Gabon et le Sénégal. Cette volonté commune est formalisée avec chaque pays par un accord de partenariat en matière de défense. Il s'agit d'accords rénovés à partir de 2007, puis entrés en vigueur depuis 2010, accords publics et que chacun peut consulter sur internet par exemple.

Les années postcoloniales ont été aussi caractérisées par des interventions militaires françaises dans des pays en crise. Quelles sont les procédures constitutionnelles pour l'envoi de troupes à l'étranger ? Qu'est-ce qu'on appelle « Opex » ?

Une Opex, opération extérieure - c'est-à-dire l'envoi de militaires français pour une opération dans un pays étranger - est déclenchée, sur décision du président de la République, dans trois cas de figure : à la demande des autorités légales d'un pays confronté à une menace extérieure qui met en danger sa sécurité ou, deuxième possibilité, pour aller protéger et parfois évacuer des citoyens français mis en danger par une situation d'insécurité grave. Un troisième cas existe qui se présente quand l'ONU, au travers d'une résolution du Conseil de sécurité, appelle des États à agir en faveur de la paix. Les Opex respectent le cadre du droit international, en particulier du droit des conflits armés, et sont aussi souvent adossées à une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies.

A partir des années 1990-2000, l'Afrique devient un enjeu militaire majeur, courtisée d'une part par les émergents et déstabilisée d'autre part par le terrorisme. Comment la « guerre contre le terrorisme » a fait évoluer l'engagement militaire français en Afrique ?

Je pense qu'il serait plus juste d'aborder cet intérêt d'acteurs extérieurs sous l'angle des défis sécuritaires du continent. Parmi ces défis, le terrorisme est sans doute le plus visible pour les Occidentaux, même s'il n'est pas le seul. La France répond à une demande d'appui de ses partenaires et alliés. Au Sahel, comme dans le bassin du lac Tchad, des groupes terroristes tuent des civils et tentent d'empêcher les États de faire fonctionner les écoles ou les centres de soin. Les militaires français viennent avant tout aider à renforcer les capacités des armées locales à y faire face efficacement.

Avec le dispositif Barkhane, la France a renforcé sa présence militaire en Afrique. Quel rôle joue aujourd'hui l'armée française en Afrique ?

Le dispositif militaire français au Sahel, la force Serval d'abord à partir de janvier 2013, puis Barkhane depuis août 2014, mis en place au Mali en raison de circonstances très particulières n'a pas vocation à durer. Les autres bases au Sahel (notamment Niamey au Niger et Gao au Mali) ont été déployées à la demande des pays partenaires pour les appuyer dans la lutte contre le terrorisme et consolider leurs propres capacités de défense à travers le partenariat militaire opérationnel. Ce dispositif n'a pas l'ambition de régler la crise au Sahel, mais il contribue en particulier à créer des conditions sécuritaires permettant la mise en œuvre d'un règlement politique de la crise au Mali.

Pourriez-vous rappeler les circonstances qui ont conduit au lancement de l'opération Serval ?

Le 11 janvier 2013 est en effet une date-clé. Elle marque le passage dans l'urgence d'une stratégie de prévention à un engagement direct rendu indispensable par le renforcement de groupes terroristes qui décident de s'emparer de Bamako. Dans cette urgence, à l'appel du gouvernement malien, la France a déclenché l'opération Serval et bloqué l'avancée terroriste en quelques heures grâce justement à son dispositif prépositionné en Afrique. En effet, les premières unités françaises à intervenir arrivaient du Tchad, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. Nos éléments stationnés à Djibouti et au Gabon y ont aussi contribué par la suite.

Dans le cadre du dispositif Barkhane, les troupes françaises sont présentes au Niger, au Mali et au Tchad. Quel bilan de Barkhane, lancée en 2014 ? Est-ce que Barkhane est une « Opex » comme les autres ?

Oui, Barkhane est une Opex comme les autres. Elle est surtout un effort majeur pour la France et son armée, opérant dans une région grande comme l'Europe, au climat exigeant. Depuis leurs bases au Mali, au Niger et au Tchad – au prix d'importants sacrifices – les militaires français ont réussi, avec leurs partenaires des armées locales et avec les forces de la Minusma (la mission des Nations Unies au Mali), à empêcher les groupes terroristes de contrôler des zones sanctuaires. Dans le même temps, Barkhane appuie la montée en puissance des forces armées de la région. Le succès de Barkhane, conjointement avec les autres acteurs de la sécurité, réside dans la capacité à conserver l'ascendant sur les groupes terroristes. Pendant qu'ils gagnent la guerre, ils donnent aux pays de la région, et notamment aux Maliens, le temps nécessaire à gagner la paix.

Après les dernières attaques au Mali, on a l'impression que la guerre faite aux terroristes n'a rien réglé. Faut-il craindre un effondrement de l'Etat malien ? Allons-nous vers une Serval 2 ?

Ce n'est pas une opération militaire qui fera disparaître le terrorisme. L'action de Barkhane et de ses partenaires est essentielle pour limiter leur pouvoir de nuisance, bien sûr, mais ce qui fera disparaître le terrorisme, c'est le retour de l'activité économique, la réouverture des écoles, des hôpitaux... C'est aussi la capacité des forces de sécurité intérieure des Etats à contrôler leur territoire. Aujourd'hui, la menace reste contenue et le nouveau gouvernement malien a les cartes en main pour régler les causes de la crise. C'est à lui de gagner la paix.

Le Burkina Faso s'est révélé être un autre maillon faible du dispositif sécuritaire contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest ?

Le Burkina Faso est confronté depuis plusieurs mois à une agression de groupes armés terroristes qui s'en prennent notamment aux civils, aux responsables locaux, aux instituteurs... mais qui ont aussi attaqué notre ambassade à Ouagadougou ! Le Burkina Faso se mobilise avec courage, nous en sommes témoins. Et c'est pour cela que les plus hautes autorités burkinabè ont demandé l'aide de la France, une aide opérationnelle qu'elle est prête à apporter, et qui a déjà permis à Barkhane de neutraliser des terroristes, notamment début octobre à Inata, dans le Nord.

La France n'est pas seule à combattre le terrorisme en Afrique. Elle le combat avec ses partenaires européens et surtout avec les Américains qui sont engagés sur le continent depuis une décennie dans la lutte contre le terrorisme. Quelles sont les modalités de la collaboration militaire franco-américaine ?

La lutte contre la menace terroriste en Afrique est d'abord l'affaire des Africains, et ils se mobilisent. En Afrique de l'Ouest, ils ont créé deux coalitions ad hoc pour ce faire, la Force multinationale mixte contre Boko Haram et la Force conjointe du G5 Sahel. L'action des partenaires n'est qu'un appui, important bien sûr, mais qui sera temporaire et doit donc viser d'abord à renforcer les capacités locales. La coopération entre militaires américains et français est remarquable, chacun apportant à l'autre des capacités précieuses au regard de l'immensité du théâtre et de la violence des terroristes. Nous sommes et restons engagés ensemble.

Un an après sa création en 2017 avec l'appui de la France, la force multinationale africaine G5 Sahel tarde à monter en puissance. A quoi attribuez-vous ce retard ? Manque de financement ? Manque de cohérence doctrinaire ?

Je l'ai dit : ce qui compte *in fine*, c'est la capacité des forces locales à assurer seules un niveau de sécurité suffisant aux populations de la région. Le G5 n'est pas en retard. Il avance à son rythme. Certaines choses prennent du temps : c'est le cas pour créer une force moderne à partir des capacités limitées des pays du G5 qui sont déjà sous forte pression opérationnelle ; c'est aussi le cas pour transformer une annonce de soutien en véhicules blindés ou en infrastructures. Bien entendu, les délais peuvent sembler longs et chacun, au Sahel comme chez les partenaires internationaux, fait tout pour les limiter. L'essentiel est bien que le G5 se renforce et puisse opérer efficacement.

2 UNE REVUE DE PRESSE (DEFENSE) INTERNATIONALE

Sahara occidental - 01 novembre 2018

Le Conseil de sécurité de l'ONU a renouvelé ce 31 octobre, pour six mois seulement, sa mission au Sahara occidental. Les Américains, qui portent la plume sur ce dossier, estiment que le raccourcissement du mandat maintient la pression sur les parties pour parvenir à un accord politique après plus de quatre décennies de conflit. Le Maroc, le Front Polisario, la Mauritanie et l'Algérie ont déjà fait un premier pas en acceptant de se retrouver les 5 et 6 décembre prochains à Genève pour la première fois depuis une décennie.

La France, comme le secrétaire général Antonio Guterres, aurait préféré un mandat pour un an, gage selon elle de stabilité et condition nécessaire pour aboutir à une solution politique. Les pourparlers de Genève s'annoncent difficiles. Le principal point de désaccord restant le droit à l'autodétermination que souhaite le peuple du Sahara occidental et le plan d'autonomie que propose au contraire le Maroc.

RCA – MINUSCA - Paix et sécurité - 01 novembre 2018

La Force de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et les Forces armées centrafricaines (FACA) mènent depuis le début de la semaine des patrouilles conjointes à Bambari, dans la préfecture de la Ouaka, situé au centre du pays, a annoncé la Mission. « Les militaires des deux institutions ont patrouillé à Kidjigra, Lapago, Bbornou, Adji et Sangharis et l'initiative a été bien accueillie par les populations. Le commandant du détachement des FACA a visité le marché central, qui a rouvert ses portes quatre ans après, et a échangé avec des marchands », a souligné le porte-parole de la MINUSCA, Vladimir Monteiro. Au cours de la conférence de presse hebdomadaire, le porte-parole a précisé qu'outre l'extension de l'autorité de l'Etat, le déploiement progressif et coordonné des FACA ainsi que des forces de sécurité intérieure (FSI) vise à contribuer à la protection des populations civiles.

Forum de Dakar - 05 et 06 novembre 2018

Le cinquième Forum international de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique s'est ouvert lundi 5 novembre à Dakar, en présence notamment du président Macky Sall, de la ministre française des Armées, Florence Parly, et en l'absence remarquée de chefs d'État, en dehors du président gambien, Adama Barrow. Les sujets du développement et de la sécurité étaient au cœur des débats, lundi 5 novembre, au Centre international de Conférences Abdou Diouf de Diamniadio, près de Dakar. « Il s'agit cette année de mettre l'accent sur les sujets du développement et de l'intervention militaire, car tout l'enjeu est de les rendre compatibles et de les articuler et d'aboutir à une stratégie efficace de mise en œuvre », explique Hugo Sada, organisateur du Forum. Cette journée d'ouverture a notamment été marquée par le discours introductif de Macky Sall, qui a souhaité

« remettre en cause la philosophie même de la mission de maintien de la paix » et « lever les tabous », en dénonçant notamment le manque d'efficacité de certaines missions onusiennes.

« Malgré les efforts de l'ONU, malgré la présence de Barkhane, on voit qu'il y a un problème d'articulation et d'efficience. Lorsque les troupes des Nations unies sont réduites à rester dans le camp, en attendant que les ordres viennent de New York ou d'ailleurs, pendant que les malfaiteurs s'en donnent à cœur joie, il faut revoir la nature de la mission. C'est une question simplement de bon sens », a pointé le président sénégalais, devant Bintou Keita, sous-secrétaire générale aux opérations de maintien de la Paix à l'ONU, venue représenter l'organisation. « Nous avons plus de 10 000 Casques bleus au Mali, il n'est pas possible qu'avec 10 000 Casques bleus, avec la force Barkhane, il continue d'y avoir des forces qui perturbent le pays. Ce n'est pas logique. Il y a des choses qu'il faudrait corriger », a-t-il insisté, citant également les exemples de la Centrafrique et de la RDC. « Depuis 1960, l'ONU est au Congo. Il y a un problème. Cela fait 70 ans ! ». Si la question sécuritaire est brûlante sur le continent, notamment au Sahel, au Soudan du Sud ou encore dans la Corne de l'Afrique, aucun des chefs d'État des pays concernés n'avait fait le déplacement. Absent, également, Roch Marc Christian Kaboré, président du Burkina Faso, qui fait actuellement face à une recrudescence de violences. « Je suis étonné de voir qu'il n'y a pas de délégation officielle du Burkina Faso », a même admis Théodore Naba Palé, secrétaire général de la défense nationale burkinabè qui affirme s'être « invité à la dernière minute ». En 2017, le Forum de Dakar avait vu la présence du président malien Ibrahim Boubacar Keïta et celle du président rwandais Paul Kagame. Cette année, le président gambien Adama Barrow était le seul chef d'État aux côtés de Macky Sall pour la cérémonie d'ouverture.

Une perte de souffle du Forum ? « Absolument pas », répond l'organisateur, Hugo Sada, qui réaffirme sa volonté d'en faire un sommet « avant tout pour les acteurs de la sécurité, qu'ils soient militaires, chercheurs ou universitaires. Les militaires sont en première ligne, leur présence est d'autant plus importante que celle des chefs d'État. Le succès de ce Forum ne se mesurera pas au nombre de chefs d'État présents. »

Si l'idée de privilégier les acteurs de terrain peut expliquer l'absence des dirigeants internationaux, une autre raison pourrait surtout être la concurrence du Forum de Paris sur la Paix, qui se tiendra du 11 au 13 novembre dans la capitale française en présence de plusieurs délégations officielles et d'António Guterres, secrétaire général des Nations unies. En outre, insistent les organisateurs, le Forum de Dakar n'a pas vocation à entériner des décisions en matière de sécurité sur le continent. « C'est un Forum que nous avons souhaité sans contrainte à la fin. Pas de signatures pour des décisions qui ne seront peut-être pas respectées. Une sorte de discussion préparatoire aux sommets institutionnels qui réunirait plus d'acteurs de terrain. L'absence de contrainte permet d'aborder ces sujets plus librement », expose Hugo Sada. « L'absence de chefs d'État facilite les discussions. Avec les acteurs du terrain, on aborde des thématiques plus précises, moins protocolaires », renchérit le colonel-major Théodore Naba Palé, venu pour rencontrer des partenaires, français ou américains notamment, et « discuter en coulisse ». Comme lui, de très nombreux militaires africains et européens siégeaient sur le velours orange des fauteuils de l'amphithéâtre du CICAD. Car, à en croire certains participants, s'il n'est pas le lieu de grandes déclarations ou de prises de décisions

globales, le Forum international de Dakar est l'occasion d'amorcer ou de renforcer des collaborations, « en off ».

Somalie - novembre 2018

La résolution 2142 (2018) a été adoptée dans le contexte du dixième anniversaire de la résolution 1816 sur la piraterie au large des côtes somaliennes. Le Conseil de sécurité note dans sa résolution que cette lutte s'est traduite par un net recul des actes de piraterie et des détournements depuis 2011. Aucun détournement réussi de navire n'a ainsi été signalé au large des côtes somaliennes depuis mars 2017. Toutefois, le Conseil souligne que la piraterie demeure une menace pour l'acheminement rapide, sûr et efficace de l'aide humanitaire vers la Somalie et la région de la Corne de l'Afrique, la sécurité des gens de mer, la navigation internationale, et la sécurité des routes maritimes empruntées par les navires commerciaux et d'autres navires. Le Conseil de sécurité considère également que la piraterie aggrave l'instabilité en Somalie « en faisant entrer dans le pays d'importantes quantités de liquidités illicites qui viennent financer de nouvelles activités criminelles, la corruption et le terrorisme ». Dans ce contexte le Conseil rappelle que c'est aux autorités somaliennes qu'il incombe au premier chef de lutter contre la piraterie aux larges des côtes de leur pays. Il estime toutefois nécessaire de reconduire pour une nouvelle période de treize mois, à compter de l'adoption de la résolution, les autorisations accordées aux Etats et aux organisations régionales qui coopèrent avec les autorités somaliennes dans la lutte contre la piraterie, en particulier en déployant dans la zone des navires de guerre et des aéronefs militaires, en fournissant des bases et un appui logistique aux forces antipiraterie et en mettant hors d'état de nuire les embarcations qui servent à commettre des actes de piraterie.

L'influence grandissante de la Russie en Centrafrique inquiète Paris.

Après Jean-Yves Le Drian, c'est Florence Parly qui a mis en garde lundi 5 novembre contre toute « manipulation intéressée de puissance opportuniste » en République centrafricaine, dans une allusion à peine voilée à la Russie. « Tous les efforts internationaux sont bienvenus pour sécuriser la République centrafricaine mais il faut que cela soit fait (...) dans le respect de la médiation de l'Union africaine », a lancé lundi 5 novembre la ministre française des Armées, Florence Parly, lors de l'ouverture du Forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique. « Toutes les autres initiatives qui sont des initiatives opportunistes et souvent intéressées ne me paraissent pas contribuer à résoudre de façon positive la situation sécuritaire dans ce pays », a-t-elle ajouté, dans une allusion à peine voilée à Moscou. « Toute manipulation intéressée de puissance opportuniste serait inepte, indigne », précise Florence Parly qui a tempéré son discours quelques heures plus tard, au micro de RFI, en précisant qu'elle ne visait « aucun pays en particulier ». Quelques jours auparavant, Florence Parly s'était montrée très claire. « Je ne suis pas certaine que cette présence [russe en Centrafrique] et les actions déployées par Moscou, comme les accords négociés à Khartoum à la fin d'août, contribuent à stabiliser le pays », déclarait-elle à *Jeune Afrique* fin octobre. De fait, la Russie a investi tous azimuts dans cette ancienne colonie française, notamment dans la formation de l'armée et la diplomatie avec les groupes armés. Depuis début 2018,

Moscou y a envoyé cinq officiers militaires et 170 instructeurs civils (des mercenaires, selon certains experts) et livré des armes à l'armée nationale après avoir obtenu une exemption à l'embargo de l'ONU. Symbole de cette présence de plus en plus visible, des Russes assurent désormais la sécurité du président centrafricain Faustin-Archange Touadéra. Parallèlement, une rhétorique antifrançaise s'est emparée des médias locaux. Moscou a aussi engagé une médiation entre groupes armés, parallèle – sinon concurrente – de celle de l'Union africaine, avec une réunion fin août à Khartoum. Le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, avait déjà lancé un message de fermeté, lors de sa visite à Bangui, vendredi 2 novembre, en annonçant une aide de 24 millions d'euros et des livraisons d'armes à la RCA. « La France a été présente aux moments difficiles (...) Certains de nos soldats ont payé de leur vie cette participation à la défense de l'intégrité centrafricaine et nous sommes toujours là », a-t-il insisté, en référence à l'opération Sangaris (2013-2016) destinée à mettre un terme aux affrontements entre groupes armés.

Deux ans après la fin de Sangaris, la quasi-totalité du pays vit toujours sous la coupe de groupes armés, dans un pays de 4,5 millions d'habitants classé parmi les plus pauvres au monde, bien que son sous-sol soit riche en diamants, or et uranium. Depuis l'arrivée des instructeurs russes, plusieurs entreprises gérées par des Russes ont vu le jour à Bangui, notamment dans la recherche minière. « Le seul sujet qui doit préoccuper ceux qui veulent s'occuper de Centrafrique, c'est (...) la sécurité de ce pays et son développement, et non pas utiliser potentiellement les difficultés de ce peuple et de ce pays pour s'implanter dans un continent où il y aurait des ambitions voilées », a ajouté le ministre français des Affaires étrangères. « Ceux qui ont d'autres pensées, ceux qui ont d'autres agendas devront en faire les frais », a-t-il averti. Après une période d'observation un peu dubitative sur la montée en puissance de la Russie dans ce pays et son possible retour en force sur le continent africain comme au temps de l'URSS, Paris a changé de ton au sortir de l'été.

« Les Français sont passés à une rhétorique plus offensive parce que les Russes vont très vite là-bas », analyse Thierry Vircoulon, chercheur à l'Institut français des relations internationales (Ifri). Paris a d'abord voulu tourner la page de l'opération Sangaris, qui s'était avérée très lourde pour l'armée française, en passant le relais à la Mission de l'ONU en Centrafrique (Minusca, 13 000 Casques bleus). Mais les résultats ne sont pas au rendez-vous. « C'est la contradiction, d'une part on se désengage et de l'autre on n'est pas content quand quelqu'un vient s'engager. Il faut dire qu'avec les Russes, c'est plutôt une "OPA hostile" », relève l'expert de l'Ifri. Paris le prend mal. Ce n'est pas qu'il veut continuer à gérer le dossier centrafricain. Il veut que cela soit géré par d'autres (Union européenne, UA, ONU...) dans une sorte de gestion déléguée et les Russes sabotent ce plan », souligne Thierry Vircoulon.

Sénégal - 07 novembre 2018

Jean-Yves le Drian et son homologue sénégalais ont inauguré à Dakar, mardi, une école de cybersécurité à vocation régionale. Elle doit aider les États africains à lutter contre le terrorisme et réguler les transactions économiques numériques.

C'était sans doute le moment fort de l'édition 2018 du Forum de Dakar. Le ministre des Affaires étrangères français, Jean-Yves Le Drian, et son homologue sénégalais, Sidiki Kaba, ont inauguré mardi 6 novembre l'École nationale en cybersécurité à vocation régionale (ENVR) de Dakar au cours d'une cérémonie officielle. L'établissement aura « pour but d'augmenter les capacités locales des États africains à lutter contre la délinquance, le terrorisme ou la radicalisation et à développer des moyens d'investigation numérique contre les cybercriminels », a indiqué le quai d'Orsay dans un communiqué. L'école devra également permettre de « renforcer la coopération régionale des États africains [dans le domaine de la cybercriminalité], par l'harmonisation de l'expertise et des pratiques ».

L'ENVR dispensera des formations en sécurité informatique, en cybercriminalité, en renseignement numérique et en cybergouvernance allant de quelques jours à quelques semaines. Le quai d'Orsay précise qu'elles seront destinées aux « cadres et experts concernés par le sujet de la cybersécurité : cadres supérieurs et intermédiaires d'administration, policiers et gendarmes, juristes, magistrats, douaniers, agents des finances publiques, informaticiens etc. »

Pour les États d'Afrique de l'Ouest, la coopération dans la lutte contre le terrorisme est une urgence alors que des groupes extrémistes sévissent du Mali au Nigeria. Mais la menace est aussi économique. Les États africains sont confrontés à une explosion de la cybercriminalité depuis la démocratisation de l'usage d'Internet sur le continent. Face au nombre de victimes et à l'importance des pertes financières que ces nouvelles formes d'arnaques engendrent pour leurs économies, les autorités africaines ont été poussées à prendre des mesures.

L'ENVR « répondra aux besoins de régulation économique dans l'espace numérique », avait confié en novembre 2017 au Monde une source haut placée au sein de la Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD), organe du Quai d'Orsay qui pilote le projet. « L'Afrique est en train d'effectuer des sauts technologiques plus rapides que l'Europe sans avoir tous les systèmes de protection nécessaires. [L'ENVR] permettra aux élites africaines de se prémunir contre leurs vulnérabilités informatiques ».

En 2013, le Sénégal a créé son premier service de lutte contre la cybercriminalité, puis en 2017 une « division cybersécurité » dépendante de la police judiciaire sénégalaise, précise Le Point. Cette structure, mise sur pied en six mois, a notamment permis en 2017 « l'arrestation d'une quarantaine de hackers qui s'étaient introduits dans le système informatique de grandes entreprises sénégalaises pour détourner des sommes évaluées à plus de 100 000 euros », rappelle Le Monde. C'est en partie cet engagement qui explique l'installation de l'ENVR à Dakar. « Les Sénégalais possèdent des capacités numériques avancées et nous coopérons activement avec eux dans ce domaine », avait expliqué au Monde, en 2017, Jay Dharmadhikari, conseiller de Jean-Yves Le Drian. « En outre, le Sénégal organise chaque année les *Security Days* [sur la sécurité numérique en Afrique] avec des entreprises françaises, et le pays a adhéré à la convention de Budapest sur la cybercriminalité en 2016 ».

Annoncée en 2017 lors de la 4e édition du Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique, l'école aura mis tout juste un an à être créée. Provisoirement installée à Dakar, dans les locaux de l'École nationale d'administration (ENA) de Dakar,

elle devrait par la suite être déménagée à Diamnadio, ville nouvelle en construction à une trentaine de kilomètres de la capitale sénégalaise. Les cours, eux, ne débuteront qu'en mars 2019.

Mali - 13 novembre 2018

Visite au Mali des ministres française et allemande de la Défense. Elles ont rencontré, lundi 12 novembre à Bamako, les militaires européens qui, dans le cadre de la coopération, participent à la formation des militaires maliens. Mais Florence Parly et son homologue allemande ont également rencontré à Bamako le commandement de la force conjointe G5 Sahel, qui a transféré ses quartiers généraux dans la capitale malienne après l'attaque jihadiste de fin juin dernier contre ses locaux de Sévaré.

Après le huis clos entre l'état-major du G5 et les ministres française et allemande de la Défense, le commandant de la force conjointe du G5 Sahel confie que « *la rencontre s'est bien passée* ». Mais pour être vraiment opérationnel, le général mauritanien demande « *d'abord un quartier général, et puis on veut que les équipements arrivent beaucoup plus vite qu'ils ne le font actuellement* ». Parmi les équipements militaires, il faut des blindés, mais également des équipements contre les engins explosifs improvisés, qui font de nombreuses victimes. Une demande entendue par Florence Parly, la ministre de la Défense de la France, partenaire de la force conjointe G5 :

« Nous avons fait un point sur l'évolution de l'arrivée de l'aide financière, des équipements, la montée en puissance des différents PC de fuseaux. Parce que cette force conjointe a la capacité de franchir les frontières et les terroristes ne connaissent pas les frontières. Et c'est en cela que la force conjointe doit jouer un rôle complémentaire du rôle que jouent les forces armées de ces cinq pays. »

Les opérations militaires sur le terrain contre les terroristes, officiellement interrompues à cause de la saison des pluies, devraient bientôt reprendre.

Erythrée - 14 novembre 2018

A la faveur d'un relâchement des tensions dans la Corne de l'Afrique, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté mercredi à l'unanimité une résolution dans laquelle il lève les sanctions visant l'Erythrée depuis 2009. Dans cette résolution, les membres du Conseil notent l'absence d'éléments concluants concernant le soutien de l'Erythrée au groupe terroriste des Chabab en Somalie.

Ils saluent aussi la rencontre entre le Président djiboutien et le Président érythréen à Djeddah, en Arabie saoudite, le 17 septembre 2018 et soulignent l'importance des efforts constants vers la normalisation des relations entre l'Erythrée et Djibouti pour la paix, la stabilité et la réconciliation dans la région. Un litige frontalier concernant la région de Ras Doumeira oppose Djibouti et l'Erythrée depuis des années.

Le 16 septembre 2018, la région a également connu un autre développement positif avec la signature historique d'un accord de paix entre l'Éthiopie et l'Erythrée, également à Djeddah, mettant fin à des décennies de conflit. Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a assisté à cette signature.

C'est dans ce contexte de rapprochement régional que le Conseil de sécurité a décidé « de lever, à compter de la date d'adoption de la présente résolution, l'embargo sur les armes, les mesures d'interdiction de voyager et de gel des avoirs et les sanctions ciblées imposées à l'Erythrée par les résolutions 1907 (2009), 2023 (2011), 2060 (2012), et 2111 (2013) du Conseil de sécurité ».

Le Conseil exhorte l'Erythrée et Djibouti à s'engager sur la question des combattants djiboutiens disparus au combat. Il exhorte aussi les deux parties « à poursuivre leurs efforts pour régler pacifiquement le différend relatif à leur frontière commune de manière conforme au droit international, par la conciliation, l'arbitrage ou le règlement judiciaire, ou par toute autre voie de règlement pacifique ».

Outre la levée des sanctions contre l'Érythrée, la résolution adoptée mercredi réaffirme l'embargo sur les armes imposé par le Conseil à la Somalie depuis 1992, ainsi que l'interdiction d'importer et d'exporter du charbon de bois somalien, en vigueur depuis 2012. Plusieurs pays ont estimé que le maintien de ce régime de sanctions était essentiel pour lutter contre l'approvisionnement en armes et en ressources financières des Chabab.

Afrique - exercice maritime - 15 novembre 2018

Pour renforcer la lutte contre la piraterie dans le golfe de Guinée, où les actes illicites sont fréquents, la France a organisé une série d'exercices maritimes avec 14 pays côtiers africains. La zone reste un partenaire essentiel pour l'Europe.

Le navire Mistral, bâtiment de projection et de commandement (BPC) de la marine française, a franchi les eaux ivoiriennes le 11 novembre, de retour d'un exercice de sécurité maritime avec 14 pays côtiers africains du golfe de Guinée. L'objectif était de renforcer les capacités opérationnelles, techniques et de formation des marines africaines souvent dépourvues de moyens. Le Mistral est le deuxième plus grand bâtiment de guerre français après le porte-avion Charles De Gaulle.

Baptisée African NEMO (*Navy's exercise for maritime operations*), cette opération portée par la France - et avec sept pays partenaires, dont les États-Unis, le Portugal, le Brésil et l'Espagne, ainsi que l'Union européenne -, est la première du genre et s'est déroulée du 3 au 10 novembre. La France y a déployé deux navires, le BPC Mistral et la frégate Ventôse pour lancer l'un des plus grands exercices de sécurité maritime depuis septembre 2013, avec l'implication de 14 forces marines africaines.

La logistique employée était composée d'une vingtaine de navires, de cinq aéronefs et de plusieurs centaines de forces de sécurité pour simuler des interventions en temps de réel pour lutter contre les fléaux qui impactent le commerce maritime. Trois scénarios ont été envisagés, dont l'interception d'un navire piraté où interviennent les forces spéciales. Un rituel que souhaite instaurer la France et ses partenaires une fois par an. Les États-Unis appuient aussi les pays riverains dans le même type d'exercice, l'*Obangame Express*, avec une implication de la *Naval Forces Africa (NAVAF)*.

« Nous avons mené de façon professionnelle et conjointe des opérations de sécurité maritime qui furent un succès. Un avion patrouilleur nous a appuyé pendant l'exercice »,

confie à *Jeune Afrique* le capitaine de vaisseau Vincent Sébastien, le commandant du BPC Mistral. Une initiative soutenue par l'Union européenne via le programme GoGIN (*Gulf of Guinea inter-regional network*). Le golfe de Guinée est essentiel pour l'Europe, environ 13% des approvisionnements en gaz et pétrole proviennent de cet espace. L'UE a des accords de pêche avec plusieurs pays de la zone.

Les pays africains tentent d'apporter une réponse aux fléaux qui brident le commerce maritime. « La région a été durement impactée par la piraterie et la pêche illicite. Cet exercice de synthèse et de grande ampleur permet d'aguerrir nos forces pour apporter la riposte », souligne le capitaine de vaisseau major Konan Boniface, le directeur général par intérim du Centre régional de sécurité maritime de l'Afrique de l'Ouest (Cresmao).

Les États du golfe de Guinée tentent de renforcer leur coopération dans le domaine de la sécurité maritime pour faire front commun face aux nouveaux défis sécuritaires dans la région. Depuis 2013 à Yaoundé, dans le sillage de la recrudescence des actes de piraterie, du trafic de drogue, de pêche illicite et de pollution en mer, les pays africains ont créé deux centres régionaux de sécurité maritime, Cresmao basé à Abidjan pour les États de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), et Cresmac, à Yaoundé pour l'Afrique centrale incluant l'Angola.

Le Soudan et l'Égypte conviennent d'organiser des patrouilles militaires conjointes le long de leur frontière (26 novembre 2018)

Le Soudan et l'Égypte ont décidé dimanche d'organiser des patrouilles militaires conjointes sur leur frontière commune, et de créer à l'avenir une force conjointe pour lutter contre le terrorisme, a rapporté l'agence de presse officielle soudanaise SUNA. Le ministre soudanais de la Défense, Awad Ibn Aouf, a rencontré son homologue égyptien Mohamed Zaki dimanche à Khartoum, la capitale soudanaise.

"Les deux parties sont convenues de déployer des patrouilles conjointes sur la frontière, de former de nouveaux mécanismes frontaliers, et d'établir à l'avenir une force conjointe pour lutter contre le terrorisme et le crime transfrontalier", a indiqué Kamal Abdul Marouf, chef d'état-major de l'armée soudanaise, cité par la presse.

Les pourparlers entre les deux ministres ont été "fructueux et réussis", a-t-il déclaré, soulignant que les deux parties sont convenues de lancer plusieurs nouveaux projets conjoints en renforçant notamment les échanges de formations destinées aux officiers.

Le Soudan et l'Égypte sont également convenues de maintenir leurs relations à tous les niveaux, d'améliorer leur coopération, et de nouer plus de partenariats stratégiques dans le domaine de la coopération militaire, a indiqué M. Marouf.

Le ministre égyptien de la Défense est arrivé à Khartoum samedi pour une visite officielle de deux jours au Soudan.

Ecofin Hebdo) - Ce 19 novembre 2018, l'Institut international de recherche sur la paix (SIPRI), basé en Suède, a publié son nouveau rapport sur les dépenses militaires des pays de l'Afrique subsaharienne. 47 pays de la région ont été passés à la loupe par les experts dans une étude intitulée *Military Expenditure Transparency in Sub-Saharan Africa*.

A la lecture du document, le constat général des auteurs du rapport est qu'avec la résurgence des crises sécuritaires sur le continent, les dépenses militaires des pays africains du sud du Sahara ont nettement augmenté, en même temps que les efforts pour assurer leur transparence.

1966-2017 : plus de cinq décennies de hausse constante des dépenses militaires

Alors qu'elle est catégorisée comme étant le sous-continent le plus pauvre du monde, l'Afrique subsaharienne fait partie des régions ayant vu leurs dépenses militaires occuper une place de plus en plus importante dans les budgets des Etats au cours des 50 dernières années. Bien que la valeur des dépenses militaires en Afrique subsaharienne soit la plus faible de toutes les régions du monde, les dépenses militaires représentent une part substantielle de son produit intérieur brut (PIB) et des dépenses publiques globales. Ainsi, selon l'étude, en 2017, l'Afrique subsaharienne se situait au troisième rang du classement des régions ayant la plus grande charge militaire par rapport au PIB, avec une part de 1,7%, contre 3,6% pour l'Afrique du Nord et 5,2% pour le Moyen-Orient. D'après les auteurs du rapport, l'évolution de ces charges militaires qui représentent désormais 6,9% des dépenses publiques des pays de la région, est intrinsèquement liée à l'évolution du climat politique, économique et sécuritaire sous-régional, à partir des premières années de l'indépendance. Entre 1966 et 1977, les dépenses militaires des pays d'Afrique subsaharienne ont presque quadruplé en termes réels, passant de 3,7 à 14,4 milliards de dollars. Cette augmentation s'explique par la mise en place, par les nouveaux Etats indépendants de l'époque, d'un programme de développement des capacités militaires nationales.

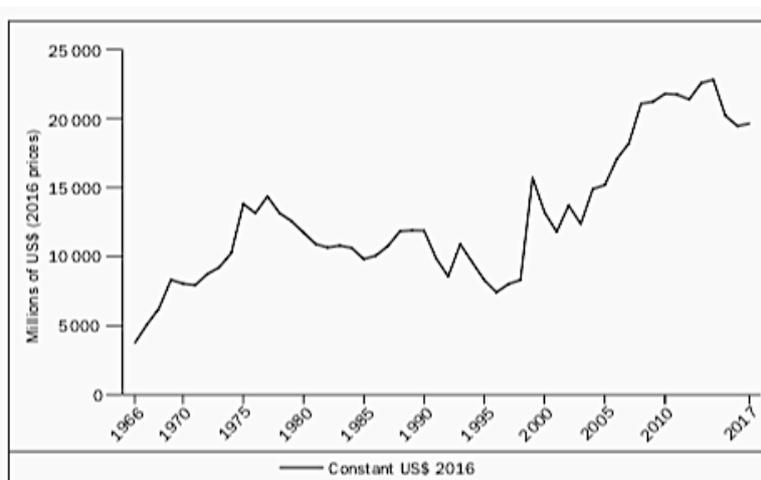


Figure 2.1. The trend in military expenditure in sub-Saharan African, 1966–2017

Source: SIPRI Military Expenditure Database, May 2018.

1966-2017 : dépenses militaires en Afrique subsaharienne (en millions \$ au cours de 2016)

Ensuite, au cours de la période 1977-1996, le rapport note une baisse (voire stagnation) de ces dépenses militaires, qui ont chuté de près de 7 milliards \$. Cette baisse, causée entre autres par la venue d'une première vague de démocratisation postindépendance (dans les années 80-90), a également coïncidé avec l'adoption généralisée de politiques « *d'ajustement structurel* » mises en œuvre avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Ces institutions mettaient l'accent sur une libéralisation des systèmes politiques et économiques des pays d'Afrique subsaharienne, ce qui explique un délaissement quasi-généralisé des programmes militaires des Etats de la région à cette époque. Enfin, entre 1997 et 2014, les experts notent un nouveau regain d'intérêt des pays d'Afrique noire, pour les dépenses militaires. En termes réels, ces dernières ont triplé pour culminer à 22,8 milliards \$ avant de chuter de 14%, en 2017, passant à 19,6 milliards de dollars.

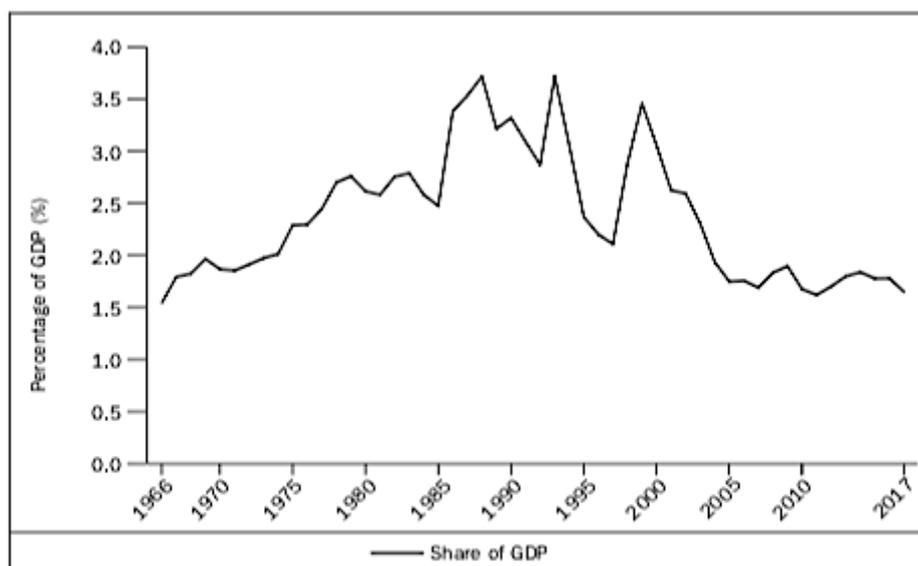


Figure 2.2. The trend in military expenditure in sub-Saharan Africa as a percentage of regional gross domestic product (GDP), 1966–2017

Source: SIPRI Military Expenditure Database, May 2018.

1966-2017 : dépenses militaires en Afrique subsaharienne (% du PIB)

2014 et 2017 la résurgence de nombreuses crises nationales a boosté les dépenses militaires, en formation et achats d'équipement, des pays de la région. Ainsi au cours de la période, le Mali a enregistré une hausse de 152% de ses dépenses militaires (en raison de la lutte contre les extrémistes islamistes armés) alors que la République Démocratique du Congo a enregistré une hausse de 29% (en raison des violences politiques impliquant diverses milices dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Orientale).

L'étude indique que les dépenses militaires de plusieurs Etats de l'Afrique subsaharienne, ont beaucoup évolué au gré de la volatilité des matières premières. Selon le rapport, à partir de 2015, la chute des prix du pétrole qui représente la manne financière de plusieurs pays de la région, a eu un impact considérable sur les finances nationales et par conséquent sur les dépenses militaires globales de la région. Ainsi, après la chute des cours internationaux du pétrole à la fin de 2014, les dépenses

militaires des pays d'Afrique subsaharienne ont chuté de 3,2 milliards de dollars pour atteindre 19,6 milliards en 2017. D'après les auteurs du rapport, l'impact des variations des matières premières sur les dépenses militaires a été le plus remarqué en Angola et au Soudan du Sud. En Angola, les experts indiquent qu'entre 2014 et 2017, les dépenses militaires ont diminué de 61% en termes réels (3,7 milliards \$) pour atteindre leur plus bas niveau depuis 2004, faisant passer le pays du premier rang des pays d'Afrique subsaharienne en termes de dépenses en 2014, au troisième rang en 2017 (derrière le Soudan et l'Afrique du Sud). Le Sud-Soudan quant à lui a enregistré la baisse la plus importante en matière de dépenses militaires ces dernières années. En effet, touché par une guerre civile depuis 2013, le pays avait augmenté ses dépenses militaires nominales entre 2014 et 2017, représentant 22% du budget de l'Etat, cette même année. Cependant, malgré cette augmentation, les dépenses militaires en termes réels de l'Etat est-africain ont chuté de 90% au cours de la même période. Les auteurs du rapport expliquent ce phénomène par « *divers facteurs tels que les conflits violents, la baisse de la production pétrolière et les prix du pétrole* ».

Table 2.1. Top five highest increases and decreases in military expenditure in sub-Saharan Africa, 2014–17

Rank	Country ^a	Changes in military spending (\$ m.)	Increase (%) 2014–17 ^b	Country ^b	Changes in military spending (\$ m.)	Decrease (%) 2014–17 ^b
1	Mali	275	152	South Sudan	-509	-90
2	Gabon	112	63	Angola	-3738	-61
3	Niger	75	61	Chad	-138	-40
4	Botswana	182	60	Ghana	-82	-31
5	Senegal	94	47	Congo, Republic of the	-154	-24

^a The list shows the countries with the largest increases or decreases in the world as a whole. Countries with military expenditure in 2016 of less than \$50 million in Africa are excluded.

^b Changes are in real terms.

Source: SIPRI Military Expenditure Database, May 2018.

2014-2017 : le top 5 subsaharien des augmentations et des baisses de dépenses militaires (en %).

Au Nigéria, l'évolution des dépenses militaires principalement financées par la manne pétrolière a été pendant longtemps liée à l'instabilité politique et sécuritaire qui caractérisait le pays. Les nombreux coups d'Etat qui ont eu lieu depuis l'indépendance ainsi que la guerre du Biafra ont donné un énorme coup de boost aux dépenses militaires du pays d'Afrique de l'ouest. Ainsi, entre 1966 et 1975, ces dépenses ont enregistré une croissance exponentielle de 1943% atteignant 7 milliards \$. Cependant, les nombreux chocs subit par cette économie pétro-dépendante ont entraîné une chute de ces dépenses (1,7 milliard \$ en 2017) alors que le climat sécuritaire du pays reste toujours aussi tendu en raison des exactions des groupes terroristes comme la secte Boko-Haram. Si ces cas soulignent l'importante dépendance des dépenses militaires des pays d'Afrique subsaharienne par rapport au pétrole, certains pays plus rares dans la région affichent une résilience de ces dépenses aux fluctuations des matières premières, surtout lorsque l'économie est diversifiée.

A cet effet, l'exemple de l'Afrique du Sud illustre bien cette résilience. En effet, les dépenses militaires du pays arc-en-ciel ont augmenté rapidement pendant la période de l'Apartheid jusqu'en 1988. Le niveau élevé de ces dépenses militaires était surtout lié à l'isolement international du gouvernement, qui tentait de maintenir le système d'apartheid, notamment en participant aux conflits avec l'Angola et la Namibie. Cependant, même si un changement de politique en 1994 a entraîné une baisse des investissements militaires pendant 5 ans, ces derniers sont repartis à la hausse à partir de 1999. Et depuis 2012, les dépenses militaires du pays se sont stabilisées à 3,1 milliards \$, soit près du double du Nigéria, en raison notamment du caractère assez diversifié de l'économie nationale et malgré l'absence de conflit armé majeur dans le pays ou dans la région.

Les auteurs du rapport indiquent que, si autant de données ont pu être collectées sur l'état des lieux des dépenses militaires des pays de l'Afrique subsaharienne, c'est parce que ces derniers ont amorcé une stratégie globale de transparence de ces dépenses. Ainsi, entre 2012 et 2017, 45 des 47 Etats pris en compte par le rapport, ont publié au moins un document budgétaire officiel, en ligne et en temps opportun, concernant leurs dépenses militaires. Alors que la Guinée-Equatoriale et l'Erythrée n'ont fourni aucune documentation sur leurs dépenses militaires au cours de la même période, seul le Botswana a enregistré une baisse de sa transparence en matière de dépenses militaires alors qu'en Centrafrique on note une nette amélioration en la matière. Les experts indiquent toutefois qu'au-delà de cette hausse généralisée de la transparence des dépenses militaires, deux tendances générales se dégagent quant à la publication des documents gouvernementaux sur ces dépenses. D'une part, l'étude souligne qu'au niveau international, les Etats d'Afrique noire font toujours preuve de réticence quant à divulguer leurs dépenses militaires aux autres pays du monde. Contrairement aux pays d'Europe ou d'Amérique du Sud qui ont mis en place des mécanismes régionaux de transparence en matière de dépenses militaires, les pays d'Afrique subsaharienne ne disposent d'aucun appareil régional leur permettant d'échanger des informations sur leurs dépenses en armement. De plus, on note que le seul mécanisme international de publication de rapport sur les dépenses militaires auquel ont adhéré les pays d'Afrique subsaharienne (Rapport des nations-unies sur les dépenses militaires) est rarement pris en compte par ces derniers dans leur processus de transparence militaire.

Ainsi, sur les 54 États membres africains de l'ONU, seuls 19 ont participé au moins une fois aux rapports annuels de l'ONU sur les dépenses militaires au cours de la période 1981-2017. Au cours de la décennie 2008-17, seuls 5 des 49 États d'Afrique subsaharienne ont soumis au moins un rapport sur les dépenses de leurs forces armées. Enfin, « *aucun État d'Afrique subsaharienne n'a présenté de rapport depuis 2015 et seul le Burkina Faso a présenté un rapport pour toutes les années jusqu'en 2014.* » indique la nouvelle étude. Alors qu'au niveau international, les pays africains rechignent à révéler ce qu'ils considèrent comme des « secrets défense », on note des efforts pour rendre accessibles les documents au niveau national. Pour faciliter le processus mondial de désarmement, en renforçant la confiance entre les Etats quant à leurs programmes d'armement, les auteurs du rapport indiquent qu'il est indispensable que les Etats d'Afrique subsaharienne augmentent la transparence de leurs données militaires au sein des instances de coopération internationales. De plus, si plusieurs données publiées au niveau national sont déjà facilement accessibles, le SIPRI note que des efforts

considérables restent à réaliser pour améliorer la fiabilité et l'exhaustivité de ces informations. Enfin, l'institution appelle les Etats de la région à motiver leurs dépenses militaires par des politiques publiques claires, rationnelles et lucides, afin que le développement de programmes d'armements, ne se fasse pas au détriment du développement économique et social du pays.

Soudan du Sud - novembre 2018

Même s'il est soumis à des embargos sur les armes, le Soudan du Sud, en guerre civile depuis décembre 2013, a continué à recevoir de l'armement, qui a transité le plus souvent par des pays voisins, selon un rapport de l'ONG britannique *Conflict Armament Research* (CAR). Au terme d'une enquête de quatre années, CAR a établi comment des pays de la région, en particulier l'Ouganda, avaient contourné les embargos pour alimenter en armes les protagonistes de la guerre au Soudan du Sud, qui a fait plus de 380 000 morts selon une étude récente. Si le Conseil de sécurité des Nations unies a attendu juillet 2018 pour imposer un embargo sur les armes au Soudan du Sud, l'Union européenne (UE) avait interdit dès 1994 à ses États membres de vendre directement des armes au Soudan. Elle avait amendé cet embargo pour inclure le Soudan du Sud à son indépendance du Soudan en 2011. Malgré tout, l'armée gouvernementale, l'Armée de libération du peuple soudanais (SPLA), n'a jamais été à cours d'armement et a continué à recevoir des armes fournies par l'Ouganda et provenant parfois d'Europe ou des États-Unis, explique CAR.

Les rebelles de la SPLA-IO (SPLA en opposition) ont éprouvé beaucoup plus de difficultés à se doter en armes et ont souvent dû se contenter de celles prises à l'ennemi, ajoute l'ONG dans son rapport. Le directeur général de CAR, James Bevan, a indiqué que son organisation avait mené "une enquête exhaustive, de terrain, sur le type d'armement utilisé", qui l'avait amenée à recenser des centaines d'armes et plus de 200.000 munitions. "Le résultat, c'est une photographie scientifique de la manière dont l'interdiction sur les transferts d'armes aux parties en guerre a échoué", a-t-il estimé. CAR souligne que, malgré les accusations et rumeurs, aucune arme d'origine chinoise n'est arrivée au Soudan du Sud après mai 2014. Mais avant cela, la SPLA avait légalement reçu, via Mombasa au Kenya, deux larges cargaisons d'armes chinoises, dont l'une incluait plus de 27 millions de munitions de petit calibre, des roquettes, des grenades, des missiles, des fusils d'assaut et des mitrailleuses. Après l'arrivée de ces cargaisons, plus de 50% des munitions en circulation au Soudan du Sud étaient d'origine chinoise, contre "moins de 2%" auparavant, remarque CAR. "La conclusion logique est que les 27 millions de munitions de petit calibre transférées légalement par la Chine à la SPLA en 2014 ont permis à la SPLA de continuer ses opérations dans les années qui ont suivi", indique le rapport. Dans le même temps, l'Ouganda "a continué à être un conduit pour le matériel" destiné à la SPLA, ajoute l'ONG. Le président ougandais Yoweri Museveni est un ardent soutien de son homologue sud-soudanais Salva Kiir. Kampala est accusé par CAR d'avoir fourni au Soudan du Sud des armes qu'il avait reçues légalement de sociétés européennes et américaines en 2014 et 2015, très probablement sans que celles-ci en aient été informées.

Ce faisant, l'Ouganda aurait contrevenu à des clauses censées garantir que les armes soient utilisées par les pays vers lesquels elles sont initialement expédiées. CAR dit avoir

également découvert des preuves de ventes d'armes par le Soudan à la SPLA-IO - ce que les observateurs soupçonnaient depuis longtemps -, mais pas récentes. L'étude montre aussi combien les rebelles de l'ancien vice-président Riek Machar ont été isolés et ont eu du mal à se fournir en armes. "Malgré les accusations lancées par la SPLA en 2017, CAR a trouvé peu d'indications d'un réapprovisionnement externe de la SPLA-IO depuis la mi-2015", note-t-elle. Les efforts de M. Machar au début 2014 pour se faire livrer une "liste de courses" censée inclure 43 millions de munitions, des mortiers, des roquettes, des fusils et des missiles sol-air ont échoué. A la place, les rebelles ont dû se contenter des armes prises à l'ennemi sur les lieux de combat.

3 POINT DES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX ET DE SOUTIEN A LA PAIX

3.1 LES NATIONS UNIES (Site consulté le 01/11/2018)

Effectifs (Troupes, Police, Experts et *Staff officers*)

La MINURSO : Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Au Sahara occidental depuis avril 1991

Effectifs déployés : 199 personnes

La MINUSCA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine

En République centrafricaine depuis avril 2014.

Effectifs déployés : 12 736 personnes

La MINUSMA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali

Au Mali depuis avril 2013.

Effectifs déployés : 15 415 personnes

La MONUSCO : Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo

En République démocratique du Congo depuis juin 2010.

Effectifs déployés : 17 165 personnes

La MINUAD : Opération hybride Union africaine-ONU au Darfour

Au Soudan (Darfour) depuis juillet 2007.

Effectifs déployés : 17 187 personnes

La FISNUA : Force de sécurité intérimaire des Nations Unies pour Abyei

À Abyei, au Soudan depuis juin 2011.

Effectifs déployés : 4 796 personnes

La MINUSS : Mission des Nations Unies au Soudan du Sud

Au Soudan du Sud depuis juillet 2011.

Effectifs déployés : 17 139 personnes

3.2 L'UNION AFRICAINE

L'Initiative de coopération régionale contre l'Armée de résistance du Seigneur (ICR LRA²⁷ - depuis 2011)

RCA : 85 Hommes

RDC : 500 hommes

²⁷ Lord's Resistance Army (LRA).

Soudan du Sud : 500 hommes

Malgré l'annonce ougandaise, il semble que des forces de ce pays soient encore présentes dans la zone d'opérations (source Union africaine - octobre 2018).

L'AMISOM : la Mission de l'Union africaine en Somalie (depuis 2007 - site de l'Union africaine consulté le 15 avril 2018)

Ouganda : 6 223 hommes

Burundi : 5 432 hommes

Kenya : 3 664 hommes

Éthiopie : 4 395 hommes

Djibouti : 1 000 hommes

La MINUAD est une opération hybride ONU-UA. Nous l'avons traitée dans les missions onusiennes.

La *Multinational Joint Task force* (MNJTF - depuis 2015)

Une Force d'intervention conjointe multinationale (MNJTF) dotée de 8 700 militaires, policiers et civils pour combattre Boko Haram. Quatre pays riverains du lac Tchad (Nigeria, Cameroun, Tchad et Niger) ainsi que le Bénin composent cette force. Le quartier général est à N'Djamena (Tchad).

En août 2015, les États s'étaient engagés sur :

Nigéria : 3 500 hommes

Tchad : 3 000 hommes

Bénin : 750 hommes

Niger : 1 000 hommes

Cameroun : 2 650 hommes.

Les effectifs pouvaient être augmentés jusqu'à 10 000. Le prochain Conops devrait autoriser la MNJTF à déployer 11 500 hommes.

La Force conjointe du G5 Sahel

Lancée en 2017, elle a commencé ses opérations depuis quelques mois. Elle devrait compter 5 000 hommes (Mauritanie, Mali, Tchad, Niger, Burkina Faso).

La mission de la CEDEAO en Gambie (MICEGA)

Depuis le 21 février, la Micega compte 500 militaires. Ces soldats viennent pour l'essentiel du Sénégal, du Nigeria et du Ghana.

3.3 L'UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne est présente sur le continent africain par des missions de formation (*European Union Training Mission* - EUTM) et une mission de lutte contre la piraterie au large de la Somalie (Atalante).

EUTM Somalie : déployée en 2010 elle compte un effectif de 193 hommes.

EUTM Mali : déployée en février 2013, elle a un effectif de 593 hommes.

EUTM RCA : déployée en 2016, elle possède un effectif de 187 hommes.

Opération Atalante : déployée depuis 2008, la force navale compte plusieurs bâtiments et quelques avions de patrouille maritime et de reconnaissance.

3.4 CONTRIBUTIONS AFRICAINES AUX OMP

Les dix premiers contributeurs africains :

1 Éthiopie : 8 325 H

3 Rwanda : 7 072 H

7 Égypte : 3 166 H

9 Tanzanie : 2 677 H

10 Ghana : 2 622 H

12 Sénégal : 2 510 H

13 Burkina Faso : 2 115 H

14 Tchad : 1 484 H

15 Togo : 1 432 H

16 Maroc : 1 288 H

L'Afrique du Sud, le Cameroun, la Zambie et la Mauritanie occupent les quatre places suivantes.

4 CONCLUSION

Il reste environ un an à l'Union africaine pour réussir son pari de « *Silencing the guns by 2020* ». Les situations sécuritaires en Somalie, au Soudan du Sud, au Mali et en République centrafricaine ne prêtent pas à l'optimisme.

Le prochain bulletin paraîtra le 01 février 2019. Il traitera principalement du Sommet de l'Union africaine de janvier 2019.

PATRICK FERRAS

www.csba-ferras.eu